



**Ju
ra**
.fr
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

AIDE OUVRIER POLYVALENT DE MAINTENANCE/AGENT D'ENTRETIEN H/F

Engagé en faveur de l'égalité des droits et des chances, le Département du Jura souhaite prévenir les discriminations et promouvoir la diversité.

Le Département du Jura (1300 agents permanents, 310 millions d'euros de budget) recrute pour sa Direction Education culture Vie Associative, service Education, un aide ouvrier polyvalent de Maintenance/agent d'entretien H/F à temps complet.

Pour les agents internes au Conseil Départemental du Jura : les candidatures sont à adresser à la Direction des Ressources Humaines, sous couvert, et

Pour les agents hors Conseil Départemental du Jura : les candidatures accompagnées des deux dernières évaluations professionnelles et du dernier arrêté de situation administrative pour les agents titulaires de la fonction publique sont à adresser à :

**Monsieur le Président du Département du Jura
Direction des Ressources Humaines
17, Rue Rouget de Lisle – 39039 Lons-le-Saunier cedex**

ou à l'adresse mail suivante : recrutement@jura.fr

Date limite d'envoi des candidatures : 11 octobre 2019

Résidence administrative : LONS LE SAUNIER – collège Rouget de Lisle

DÉFINITION DU POSTE

◆ MISSION, CADRE ET CONTEXTE DU POSTE

Placé/e sous l'autorité hiérarchique du gestionnaire du collège, l'aide ouvrier polyvalent de maintenance et agent/e d'entretien travaille au sein du collège.

Il/elle participe aux activités d'entretien des locaux et matériels, est chargé/e de la réalisation des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux. Il/elle participe au service de restauration.

◆ ACTIVITES

Activités Principales :

- Nettoyer et désinfecter les locaux, équipements et matériels : dépoussiérer, recurer, désinfecter selon cahier des charges définies par le gestionnaire
- Apporter son aide à l'agent polyvalent de maintenance (ports de charges, petites réparations...)
- Tondre, entretenir les espaces verts et les extérieurs, déneiger
- Effectuer la manutention nécessaire au fonctionnement de l'établissement (agencer, charger, décharger, etc.)
- Participer, sous l'autorité du cuisinier, au service de restauration (essentiellement plonge et nettoyage)
- Contrôler, vérifier les actions diverses effectuées dans le cadre de la procédure HACCP
- Trier, évacuer des déchets courants
- Utiliser les matériels et EPI (équipements de protection individuelle) adaptés pour la réalisation de ses activités en étant vigilant aux normes de sécurité.

◆ PARTICULARITE COMPLEMENTAIRE DU POSTE

L'agent pourra avoir à effectuer des missions avec un binôme issu d'un autre établissement dans le cadre

de l'équipe mobile « amiante Sous-section 4 » pour aider à la réalisation de façon ponctuelle des petits travaux sur des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante dans d'autres établissements. L'agent serait alors spécifiquement formé opérateur en sous-section 4-

Activités secondaires :

- Assurer la polyvalence sur les postes des agents absents (accueil à la loge, courrier,...)

PROFIL DU CANDIDAT

◆ CADRE STATUTAIRE

- Cadre C – filière technique – Adjoint technique
- Recrutement par liste d'aptitude, par voie de mutation ou détachement ou à défaut par voie contractuelle

◆ PRÉREQUIS

- Justifier d'une ou plusieurs expériences dans le domaine de la propreté
- Connaître les règles d'hygiène alimentaire
- Des connaissances diverses seraient appréciées pour l'entretien courant du matériel, des bâtiments (notions pour réaliser de petites réparations courantes de maintenance) et des espaces verts.
- Permis B

SPECIFICITÉS DU POSTE

◆ CONDITIONS D'EXERCICE ET MOYENS TECHNIQUES

- Horaires réguliers 6h – 14h30 ou 14h45 (15h le mercredi) Horaires spécifiques pendant les permanences susceptibles d'être décalés ou d'évoluer en fonction des contraintes et nécessités de service.
- L'activité peut s'exercer en présence des usagers ou en dehors des heures de travail de l'établissement
- L'agent est en relation avec l'ensemble des agents de l'établissement, il est en contact quotidien avec les élèves
- Nombreux déplacements à l'intérieur du lieu d'intervention ou sur plusieurs lieux différents
- Travail seul ou en équipe
- Port de vêtements professionnels adaptés (EPI); manipulation de produits dangereux.
- Respect de l'hygiène

◆ SÉCURITÉ SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Pénibilité physique : Station debout prolongée, port de charges, milieu bruyant, exposition fréquente à la chaleur et au froid
- Autonomie limitée à l'exécution. Responsabilité dans l'utilisation du matériel
- Identification et analyse des conditions d'exercice et respect des dispositifs de prévention et consignes de sécurité
- Garant du respect des règles de sécurité dans le stockage et l'utilisation des matériels et produits dangereux ou polluants
- Activités et consignes de travail définies, suivies et évaluées par le responsable de cuisine
- Contrôle par les laboratoires et les services vétérinaires selon le paquet hygiène

COMPÉTENCES TECHNIQUES ET QUALITÉS REQUISES

◆COMPETENCES TECHNIQUES

- Connaître l'environnement professionnel
- Connaître le matériel, les techniques et produits de nettoyage et d'entretien
- Connaître les procédures d'hygiène, de sécurité, santé et de prévention
- Connaître le matériel, les techniques et les produits de nettoyage et d'entretien
- Maîtriser les gestes et postures liés au port de charge
- Savoir utiliser un standard téléphonique et accueillir les personnes physiques ou groupes
- Connaissance dans l'utilisation de l'outil informatique (messagerie électronique, ...)

◆QUALITÉS

- Etre ponctuel et assidu.
- Savoir organiser son temps.
- Sens du travail en équipe, relationnel
- Discrétion et confidentialité
- Etre capable de s'adapter aux changements de rythme dans le travail quotidien, polyvalence.
- Etre rigoureux (notamment dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire).
- Anticipation et réactivité

SALAIRE ET AVANTAGES

- Traitement indiciaire + régime indemnitaire
- Prestations d'action sociale
- Crèche du personnel à Lons-le-Saunier
- Amicale du personnel

*Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, **les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle***